

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Jubilaires 2025 Collaborateurs de la Municipalité fêtés



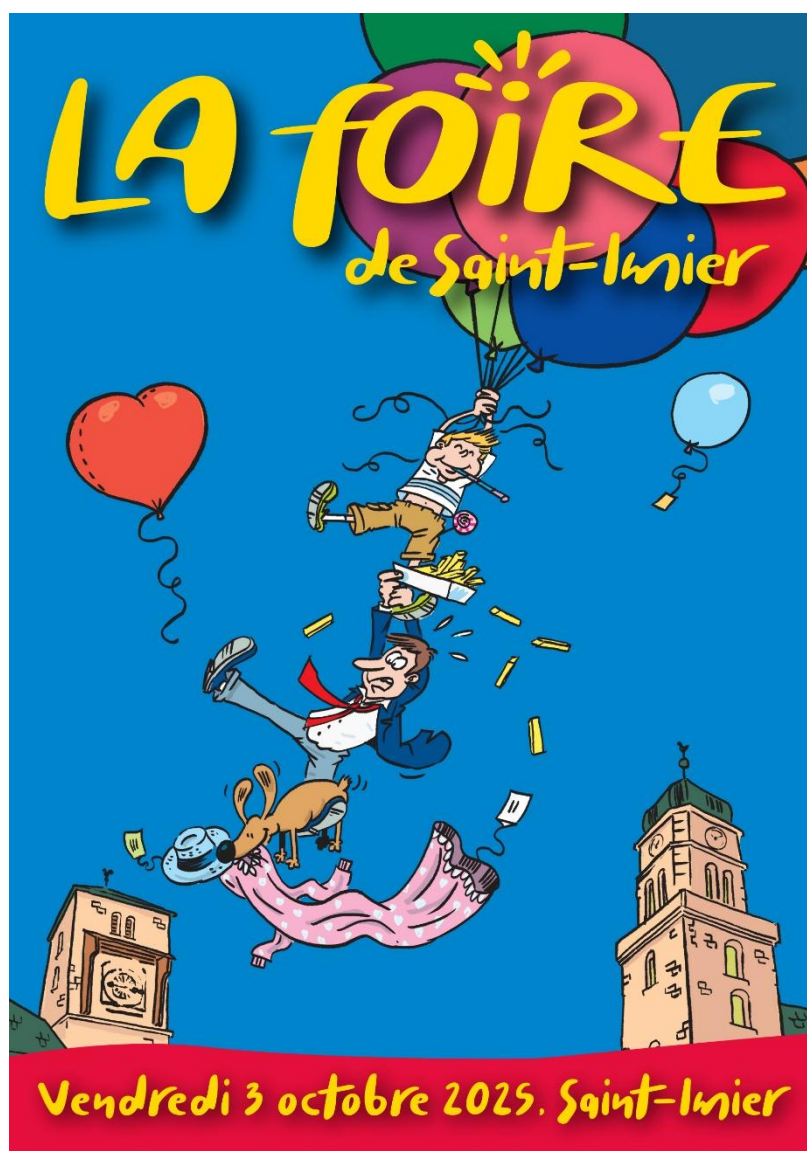
De g. à d. : Tiago Rodrigues, Dominique Rindlisbacher, Alfred Mischler, Laurent Berger, Aline Aeby, Christine Piazza et Binak Tafilaj. Manquent sur la photo : Yanick Courvoisier, Mario Castiglioni, Véronique Blanchard, Jacques Zumwald, Yvonne Burkhalter, Jean-Michel Frésard et Ariane Sprunger

Cette année, la Municipalité de Saint-Imier compte quatorze jubilaires : Christine Piazza (40 ans), Yanick Courvoisier (40 ans), Dominique Rindlisbacher (30 ans), Mario Castiglioni (30 ans), Aline Aeby (25 ans), Laurent Berger (25 ans), Véronique Blanchard (25 ans), Jacques Zumwald (25 ans), Yvonne Burkhalter (20 ans), Tiago Rodrigues (20 ans), Alfred Mischler (20 ans), Jean-Michel Frésard (15 ans), Ariane Sprunger (15 ans) et Binak Tafilaj (15 ans).

Dans le cadre d'une petite cérémonie suivie d'un repas, le Conseil municipal a célébré avec fierté les nombreuses années d'engagement de chacun d'entre eux au sein de la Municipalité.

Le Conseil municipal tient à les remercier chaleureusement pour leur fidélité et leur travail exemplaire durant ces années. Il se réjouit de poursuivre sa collaboration avec eux et leur souhaite plein succès dans leurs projets. (cm)

Vendredi 3 octobre
Tous à la foire d'automne !



Une cinquantaine de marchands ambulants sont attendus vendredi 3 octobre à Saint-Imier pour la traditionnelle foire d'automne. De nombreux produits seront proposés à la vente, pour le plaisir des plus petits comme des plus grands.

Comme à l'accoutumée, les visiteurs de la foire d'automne disposeront d'espaces de convivialité pour se restaurer tout au long de la journée. Tables et bancs seront installés à proximité immédiate de la Place du Marché, sur la Place Jeanne Bueche (devant ToF Sports) et sur la partie nord de la Place du 16-Mars.

L'artère principale de Saint-Imier sera fermée au trafic. La circulation sera déviée par les rues secondaires de la bourgade. Une signalisation sera mise en place tout exprès. Le Conseil municipal prie les usagers de respecter les consignes et les remercie de leur compréhension.

Bonne foire d'automne à toutes et à tous! (cm)

Ordures ménagères

Pas de ramassage le lundi du Jeûne

Le Conseil municipal informe sa population que la tournée de ramassage des ordures ménagères du lundi 22 septembre 2025 est supprimée en raison du lundi du Jeûne. Le service de la voirie procédera au ramassage des sacs à poubelles le mardi 23 septembre 2025 dans l'ensemble de la commune.

Les sacs officiels sont à déposer sur le trottoir le mardi matin avant 07h00. Il n'est pas possible de les déposer la veille ni un autre jour de la semaine sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

Le Conseil municipal rappelle que les dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique (sacs noirs, sacs jaunes sortis trop tôt, objets divers et variés, notamment) sont interdits. En effet, comme il est mentionné dans le règlement municipal sur les déchets, il est interdit de jeter, de déposer ou d'abandonner des déchets en dehors des installations d'élimination autorisées. Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à CHF 5'000.-, et à des émoluments de CHF 100.- à CHF 2'000.-.

La qualité de vie en ville dépend avant tout de l'addition de gestes individuels. Le Conseil municipal remercie par avance chacune et chacun des efforts auxquels il consent pour garder notre ville propre. (cha)

Représentations du Conseil municipal

Le 27 septembre, Corentin Jeanneret remettra les prix dans le cadre du concours Nez Noir Grand Chasseral aux Savagnières. Il participera le 1^{er} novembre à la cérémonie du Dies academicus à Neuchâtel.

Saint-Imier, le 16 septembre 2025